

Les Centres d'information et d'orientation (CIO) et la lutte contre le décrochage scolaire

Yvan SOULELIAC, Directeur du CIO d'Arcachon

Quel est le rôle joué par les CIO dans la lutte contre le décrochage scolaire ?

Les CIO sont les pivots de cette lutte. En effet, ils sont directement impliqués dans tous les dispositifs qui en relèvent :

Les directrices et directeurs de CIO de Gironde sont responsables de la quasi-totalité des plates formes d'aide et d'appui aux décrocheurs, ils sont au cœur du dispositif FOQUALE, soit en coordination directe, soit en co-animation avec les chefs d'établissement, et ils travaillent étroitement avec les coordonnateurs de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS), avec notamment l'implantation des OEP (Observatoire espace projet) dans les CIO.

Les COP sont partie prenante de la lutte contre le décrochage au sein des GPDS (Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire) dans les établissements scolaires. Ils mènent régulièrement des entretiens de situation avec les jeunes décrocheurs.

Quels sont les enjeux du partenariat interinstitutionnel ?

Ils tiennent surtout dans le repérage et le suivi des jeunes : en effet, les décrocheurs s'adressent à un organisme qu'ils connaissent ou dont ils ont entendu parler et qui ne correspond pas forcément à celui qui est le plus adapté à leur situation. Il faut donc que les relais s'établissent, à la fois dans le repérage et le suivi, entre les principaux partenaires que sont les CIO, les Missions locales, les CFA, et Pôle Emploi.

En règle générale, ce suivi se matérialise par une fiche de liaison qui circule entre ces partenaires.

En quoi, les plates-formes ont-elles changé les représentations et les pratiques de chaque institution ?

La coordination des actions et la connaissance mutuelle ont été renforcées. En effet, chacun des partenaires au sein des plates-formes avait l'habitude de travailler plutôt de manière bilatérale, avec une convention entre deux organismes. Les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) ont donc renforcé les liens. En outre, le travail de suivi au plus près de la situation réelle des jeunes, coordonné par les responsables de la PSAD, permet à tous les partenaires d'avoir une vision exacte au sein d'un territoire et donc d'engager des actions adaptées au contexte.

Quelles sont les perspectives pour l'année 2015 ?

Tout d'abord, nous allons être très impliqués dans la mise en œuvre du droit au retour en formation, avec un important travail de concertation entre les établissements de formation et les coordonnateurs MLDS.

Avec les Observatoire Espace Projet, un premier pas avait été engagé dans le maintien des décrocheurs potentiels au sein du système de formation, et cela va s'accroître avec ce droit au retour en formation.

Mais nous devons aussi accentuer nos efforts en termes pédagogiques. En effet, la lutte contre le décrochage passe d'abord par une prise en compte des difficultés d'apprentissage. Nous allons donc travailler cette question surtout au sein du réseau FOQUALE, en concertation avec les chefs d'établissements et les IA-IPR.